

Nourrir les morts, d'après la documentation épigraphique

Brigitte LION

(Université François Rabelais, Tours)

(brigitte.lion@univ-tours.fr)

Se nourrir est une nécessité vitale, mais en Mésopotamie cette nécessité s'étend au-delà d'une vie humaine : les morts sont supposés mener eux aussi une forme de vie dans l'Au-delà ; ils doivent s'alimenter ou plutôt être alimentés par les vivants.

Au terme d'une vie humaine, chaque individu, selon l'expression akkadienne consacrée, « va à son destin ». Les textes littéraires emploient aussi l'expression « (re)devenir argile », plusieurs anthropogonies montrant que les premiers humains ont été modelés par les dieux à partir d'argile. Ces mêmes récits indiquent qu'ils possèdent en eux un élément divin (sang et chair d'un dieu doué de *tēmu*, « raison » dans le poème d'*Atra-hasīs*, ou sang du dieu Kingu dans le *Poème babylonien de la Création*). La présence de cette part divine explique que la mort ne soit pas une fin absolue : si le corps disparaît, il en subsiste une trace matérielle, le squelette (*ešemtu*, « les os ») et surtout « l'esprit » (*ešemmu*) du mort, qui survit dans un monde séparé de celui des vivants.

Les descriptions du monde des morts le présentent comme terne, obscur et sans joie, infertile et désolé ; il reflète celui des vivants, mais les morts y mènent une existence dégradée. Ce topos existe dans plusieurs textes littéraires

sumériens et akkadiens¹. Le début de la *Descente d'Ištar aux Enfers* est souvent cité à ce propos (cf. texte 1) ; les morts mangent, mais fort mal et, pour améliorer leur ordinaire et être moins malheureux, ils ont besoin des offrandes faites par les vivants².

Luc Bachelot examine dans ce volume les données archéologiques relatives à la nourriture des morts. Les sources épigraphiques sur le sujet sont de natures diverses :

– des textes mythologiques et littéraires ; outre la *Descente d'Ištar*, on peut citer *La Mort d'Ur-Nammu*, *Le Messager* et *la Jeune Fille*, etc.

– des textes rituels pour les morts de la famille royale : le plus ancien connu, trouvé à Mari, date de l'époque de Samsî-Addu (cf. texte 2) ; un autre, également d'époque paléo-babylonienne, concerne les rois de la première dynastie de Babylone (cf. texte 3) ; un troisième, provenant d'Ugarit et datant du 13^e siècle, consiste en un appel des rois

1 - Katz 2003 : 212-223.

2 - Bottéro 2002 : 183-188 (chapitre « la table des morts »). Sur le sujet précis de la nourriture des morts, il y a peu d'études spécifiques, mais des développements figurent souvent dans les travaux généraux sur le monde des morts. Dans une bibliographie extrêmement fournie, on pourra consulter Alster 1982 ; Bottéro 1982 ; Bottéro 1983 ; Cassin 1982 ; Tsukimoto 1985 ; Scurlock 1995 ; Katz 2003 ; deux ateliers tenus à Berlin sur ce thème sont publiés dans la revue *AoF* 27, 2000 et *AoF* 30, 2003 ; van der Stede 2007 ; Laneri 2008.

morts et évoque des offrandes³.

– une prière pour les morts dans une famille de particuliers, d'époque paléo-babylonienne, trouvée à Sippar (texte 4).

– des rituels contre les revenants (étudiés notamment par J. Bottéro).

– des textes comptables, petits billets ou récapitulatifs, enregistrent des livraisons alimentaires pour les rois défunts et leur famille ; beaucoup d'exemples sont connus à l'époque d'Ur III (21^e siècle av. J.-C. cf. texte 5) et à Mari (18^e siècle av. J.-C. cf. texte 6).

– quelques lettres évoquent le rituel pour les morts et les approvisionnements en aliments à cette occasion (cf. textes 7 et 8).

Ces sources montrent que la nourriture était fournie aux défunts en diverses circonstances et donnent quelque éclairage sur la nature, les quantités et le rythme des offrandes alimentaires.

1. LE DÉPART POUR L'AU-DELÀ : LA NOURRITURE DÉPOSÉE DANS LA TOMBE

Les archéologues trouvent parfois dans les tombes, à proximité du défunt, de la vaisselle ayant contenu de la nourriture, dont l'emplacement laisse supposer que les aliments étaient destinés au mort. J. Bottéro a proposé d'y voir une « première provision alimentaire pour le défunt, en attendant le rythme régulier du *kispu* et des autres offrandes »⁴. Il s'agirait donc en quelque sorte de provisions de voyage ; dans la même logique, on peut donner aux morts des sandales et, dans les tombes royales d'Ur, les chars avaient peut-être la même fonction. Dans les rituels contre les fantômes, ces derniers reçoivent parfois de la nourriture qu'ils doivent probablement emporter dans le monde des morts.

Les aliments eux-mêmes n'ont pas été

retrouvés, mais seulement leurs contenants : assiettes, pots, plats, parfois en grand nombre. Quand des analyses ont permis d'identifier le contenu des récipients, les résultats sont très variés : viande, poisson, orge, bière, fruits (dattes et pommes), pois chiches, yoghourt...⁵

On ne sait si le mort est supposé consommer tout ce qu'il emporte avec lui, ou s'il doit en offrir une partie aux divinités infernales pour s'assurer leur bienveillance. Cette dernière hypothèse s'appuie en particulier sur le texte sumérien *La mort d'Ur-Nammu* : lorsque le roi arrive aux Enfers, il y sacrifie des bœufs et des moutons et offre un banquet aux fantômes, dont l'ordinaire est constitué de nourriture amère et d'eaux boueuses⁶.

Lors des funérailles, les vivants participent aux cérémonies : famille, invités, prêtres, chanteurs, pleureuses... Lorsque des aliments sont évoqués dans ce contexte, il est parfois difficile de savoir comment ils sont répartis entre les vivants et le mort. D. Katz a étudié en détail les funérailles de Geme-Lama, grande-prêtresse de Baba à Girsu et épouse d'un gouverneur de Lagaš à l'époque d'Ur III⁷. Cette femme appartient à une élite sociale et le rituel, très élaboré, n'est pas forcément représentatif. L'information provient des documents qui enregistrent les dépenses pour son enterrement. Le premier jour, elle est pleurée chez elle, où ont lieu deux repas pour la déploration, qui comprennent 2 litres de beurre, 1/3 litre de miel, 4 litres de bonnes dattes, 4 litres de fromage, 4 litres de poires (?), 4 litres de pommes séchées, 4 litres de raisins, 4 litres de grenades et des figes. Deux autres repas, le lendemain, se déroulent dans sa chapelle funéraire, avec les mêmes produits, livrés en mêmes quantités. Le troisième jour, au moins un repas est mis dans sa tombe : son contenu est

3 - Pardee 2000 : 818.

4 - Bottéro 1983 : 191 et n. 124.

5 - Scurlock 1995 : 1884 ; Pollock 2003 : 26.

6 - Katz 2003 : 330-334 ; Katz 2008 : 170 et n. 16.

7 - Katz 2008 : 168, 173, 181-182.

d'un litre de beurre, 2/60 litre de miel, 2 litres de bonnes dattes, 2 litres de fromage, 2 litres de poires (?), 2 litres de pommes séchées, 2 litres de raisins, 2 litres de grenades et des figues. Selon D. Katz, ces quantités indiqueraient que ces offrandes sont destinées à l'esprit de Geme-Lama, supposé se trouver encore dans son corps après l'enterrement ; il quitterait la tombe après le repas et les offrandes funéraires proprement dites devraient commencer le jour même de l'enterrement, pour le second repas. Néanmoins les quantités semblent élevées et on ne peut exclure totalement qu'une partie de la nourriture ait été destinée aux vivants.

K. R. Veenhof a récemment publié un dossier d'époque paléo-assyrienne concernant la mort d'Ištar-lamassī, trouvé dans une maison de Kaniš⁸. Plusieurs dépenses alimentaires (des oignons, un mouton et de nombreuses jarres de bières) sont enregistrées « le jour de la lamentation » ou le lendemain et pourraient correspondre à des repas pris par les membres de la famille et les proches, mais on ignore si la défunte en a reçu une part.

2. L'APPROVISIONNEMENT EN NOURRITURE DANS LE CADRE DU RITUEL

Les provisions éventuellement placées dans la tombe ne suffisent pas à la subsistance du défunt dans l'Au-delà. Pendant les jours, mois, années qui suivent le décès, les vivants accomplissent pour leurs morts un rituel dont les deux composantes essentielles sont « l'offrande de nourriture et l'appel du nom » (cf. texte 3). Le premier aspect du rituel, l'offrande de nourriture, semble lui avoir donné son nom :

– en sumérien, le mot employé est *ki-a-nag*, « endroit où on verse de l'eau » pour les libations aux défunts. Par extension, ce terme désigne la

cérémonie au cours de laquelle on fait ces libations et aussi d'autres types d'offrandes.

– en akkadien, le rituel s'appelle le *kispum*. Ce mot viendrait de la racine KSP, « rompre (le pain) » : le partage d'un repas, geste d'alliance par excellence, réunirait le temps du rituel morts et vivants. L'équivalent sumérien est *ki-si-ga*, dont la traduction reste problématique : « poser à terre » selon J. van Dijk⁹, « endroit silencieux » selon W. G. Lambert¹⁰.

L'importance de l'offrande de nourriture est perceptible dans les textes rituels, comme celui de Babylone (cf. texte 3) qui appelle ainsi les morts : « venez, mangez cela, buvez cela ». Dans la prière à Sîn (cf. texte 4), on demande au dieu à deux reprises, à propos de la famille décédée : « laisse-la libre de (venir) manger son pain et boire son eau » (l. 5 et 35-36).

Les mentions du rituel dans la documentation administrative font référence aux produits alimentaires livrés en cette occasion. À l'époque d'Ur III, la documentation de Drehem, l'antique Puzriš-Dagan, concerne la gestion du bétail pour l'empire ; de multiples billets y enregistrent des sorties d'animaux, surtout des agneaux, destinés au *ki-a-nag* des rois morts¹¹. On trouve aussi des mentions de « livraisons » (*mu-túm*) pour un roi défunt, dont on indique le nom (cf. texte 5), alors que les livraisons pour le roi régnant ne donnent pas son nom mais se présentent sous la forme *mu-túm lugal*. Ces offrandes ne se font pas nécessairement au tombeau du roi, car il y a des *ki-a-nag* du roi Ur-Nammu à Ur, Nippur et Uruk, des *ki-a-nag* de Šulgi à Ur et Nippur... D. Katz suggère qu'il y ait eu, dans les grandes villes, des chapelles funéraires où le roi serait représenté

8 - Veenhof 2008 : texte J, p. 112 et 115.

9 - van Dijk 1967 : 242, n. 44.

10 - Lambert 1987 : 403-404.

11 - Sigrist 1992 : 182-184.

par sa statue¹². Des ensí (gouverneurs civils), des gouverneurs militaires, des militaires, des prêtres, des intendants des temples doivent livrer des agneaux aux différents sanctuaires du pays, pour Šulgi, après sa mort. À Mari, environ 70 petits comptes mentionnent le *kispum* ; ils enregistrent les livraisons « pour les rois et les *mālikū* » (cf. texte 6), membres de la famille royale qui n'ont pas régné¹³.

3. LE RYTHME DES OFFRANDES

À l'époque d'Ur III, les livraisons à l'occasion des cérémonies pour les rois morts sont régulières et ils reçoivent des repas chaque jour, comme les vivants. Ainsi, Ur-Nammu reçoit des livraisons quotidiennes dans le temple d'Enlil à Nippur. Il en va de même pour Šulgi, comme l'indique le texte 5 qui récapitule la livraison de 29 moutons pour 29 jours, soit un mouton par jour. On y ajoute un mouton pour le 15 du mois (pleine lune), et pour la fin du mois (nouvelle lune).

À Mari, le rituel de l'époque de Yasmah-Addu est exécuté « au mois de *nigallum*, dans le courant du premier jour » ; le début de ce mois (viii* dans calendrier de l'époque de Samsī-Addu) correspond à l'équinoxe de printemps. La documentation économique notant les livraisons pour le *kispum* montre aussi des attributions massives vers le début du même mois, plus d'autres, moins importantes, vers le 15. Pour les autres mois également, il y a des livraisons, non pas tous les jours comme à Ur, mais autour du premier du mois (cf. texte 6) et du 15, donc en fonction du cycle lunaire, qui évoque celui de la vie : la lune naît, grandit, puis décroît et

disparaît pour renaître chaque mois.

La documentation paléo-babylonienne du sud confirme ces dates. Ainsi une lettre (AbB 1 106 : 17-18) mentionne le *kispum* de la nouvelle lune. La prière de Sippar est datée du 3 du mois iv (juin/juillet) et la prière est probablement adressée à Šîn, le dieu-Lune (cf. texte 4).

4. QUE MANGENT LES MORTS ?

Selon la richesse et le rang, les offrandes sont plus ou moins abondantes et fréquentes. À l'époque d'Ur III, le défunt roi Šulgi reçoit un mouton par jour (cf. texte 5), ce qui est énorme : un mouton nourrit à peu près 60 personnes. Dans les archives de Drehem, seule apparaît l'alimentation carnée ; cela tient à la nature des sources, Drehem étant un centre de gestion du bétail.

À Mari en revanche, les offrandes sont beaucoup moins fréquentes et les quantités plus modestes. Ils s'agit toujours des mêmes produits à base de végétaux : différentes sortes de farines, pains, gâteaux, huile, bière... la viande est absente, mais là encore c'est l'origine de la documentation qui est en cause : il s'agit des produits livrés par un bureau particulier, ou par la partie des cuisines qui gère ces produits, la viande dépendant d'un autre bureau. Le phénomène est identique pour les livraisons à la table du roi (vivant).

D'autres indications figurent dans deux lettres royales paléo-babyloniennes qui réclament la fourniture de denrées alimentaires pour le *kispum*. Une lettre d'Ammitana, roi de Babylone, à Šumma-ilum fils d'Iddin-Marduk, demande du lait et du beurre, des vaches devant être amenées à Babylone pour y fournir du lait frais (cf. texte 7). Une autre lettre, trouvée à Sippar et envoyée par le roi Samsu-ditana à un destinataire dont le nom est perdu (cf. texte 8), fait état d'un menu un peu plus surprenant, puisque deux espèces de

12 - Katz 2008 : 169. On peut noter peut-être un parallèle avec le rituel de Mari (texte 2) qui mentionne des offrandes de moutons aux *lamassātu* de Sargon et Naram-Sîn, rois d'Akkad (xxiv^e-xxiii^e siècles), dont se réclame la dynastie de Samsi-Addu : les *lamassātu* pourraient être les statues des rois.

13 - Jacquet 2002 : 51-68.

tortues doivent être livrées¹⁴. À Sippar, dans un texte économique du règne d'Ammi-ditana, un berger livre une chèvre pour un sacrifice « devant la chaise » d'une femme (cf. ci-dessous § 5), puis une brebis pour le *kispum*¹⁵ ; on ignore le lien de ce berger avec le palais, mais l'existence de textes administratifs ne se conçoit que dans le cadre des grands organismes ou des plus riches demeures.

Pour les particuliers, on dispose de beaucoup moins d'informations, du fait notamment de l'absence de textes administratifs. Selon J. Bottéro, on offre « surtout de la boisson (...), que l'on pouvait acheminer plus directement en la versant sur la tombe, dans un conduit qui y était éventuellement ménagé et que l'on appelait l'*arūtu* (...), et de la nourriture »¹⁶. L'eau semble le liquide le plus fréquemment versé et des malédictions prévoient par exemple que le coupable, après sa mort, ne recevra pas d'eau par son tuyau à libations (voir p. ex. CAD A/2 : 324b, sub *arūtu*). La prière à Sîn trouvée à Sippar (cf. texte 4), mentionne le pain et l'eau. Une lettre paléo-babylonienne, AbB 1 106, réclame pour le *kispum* d'une famille l'achat d'ail, d'oignons et de poisson-*sirbittum*.

Dans un texte littéraire sumérien, dit *Le messager et la jeune fille*, une jeune fille accomplit un rituel pour un mort qui n'a pas trouvé de repos et lui prépare des offrandes : des gâteaux, diverses espèces de fruits, de l'orge, de la bière, du vin et du miel, de la crème et du lait, de l'eau chaude et froide ; elle lui fournit aussi des objets et des meubles : un harnais, un fouet, un vêtement propre, une chaise, et un lit. Elle accomplit des libations d'eau sur le sol pour qu'il boive¹⁷.

14 - Dans une autre lettre très cassée, AbB 5 267, il est question d'envoyer à Babylone, sans doute depuis Sippar où la lettre a été trouvée, 2 tortues-*raqqu* et 20 tortues-*šeleppū* pour le mois ne-ne-gar, peut-être dans les mêmes circonstances.

15 - Goetze 1957 : 36-37, texte n° 27.

16 - Bottéro 1983 : 182-183.

17 - Katz 2008 : 168.

Les offrandes minimales seraient donc, dans les familles ordinaires, de l'eau, du pain, et quelques aliments plus élaborés ; les morts des familles royales bénéficieraient des « menus » beaucoup plus riches et variés, combinant viande et produits végétaux, avec diverses sortes de pains et de gâteaux. Le monde des morts, en cette occasion comme en d'autres, serait à l'image de celui des vivants.

5. LES PARTICIPANTS

L'organisation du *kispum*, chez les particuliers, revient aux membres de la famille : on le voit par la prière de Sippar (cf. texte 4). J. Bottéro cite à cet égard un rituel contre les revenants : « Ô vous, esprits de ma famille... tous autant que vous êtes à reposer en terre ! Je vous ai préparé un repas-funéraire et je vous ai versé à boire ! Je vous ai traités avec soin, avec honneur, avec respect ! »¹⁸.

En revanche, les rituels royaux peuvent avoir une visée plus large. Celui de Babylone concerne non seulement les ancêtres de la dynastie, mais aussi toute une partie de la population du royaume (cf. texte 3).

On sait que la nourriture offerte aux divinités et placée devant leurs statues est finalement redistribuée entre les humains, mais qu'en est-il de la nourriture destinée aux morts dans le cadre du *kispum*, comme les moutons offerts aux rois d'Ur ? Sont-ils mangés, et par qui ? Sont-ils brûlés complètement ? La viande est-elle déposée quelque part et abandonnée, s'il faut prendre au mot le terme sumérien *ki-si-ga*, « poser à terre » ?

À Mari, le terme traduit par « repas sacrificiel », *nì-gub* (*naptanum*) suggère un repas auquel participent le roi et ses invités. Les sacrifices ont lieu dans la « salle des trônes » : si le rituel se déroule dans le palais de Mari, cette structure

18 - Bottéro 1983 : 173 et 183.

pourrait correspondre à la salle 65, l'un des plus grands espaces couverts, qui peut contenir beaucoup de monde. Ce lieu prestigieux, à la structure architecturale particulière, se trouve à la jonction de la Maison du Roi et de la zone des temples. Son plan ressemble à celui d'un lieu saint, avec un podium au bout de la salle ; elle se trouve de plus très proche des cuisines et J. Margueron l'a interprétée comme la « salle des banquets ». En fait, les grandes réunions dans le palais de Mari, comme dans celui de Babylone, ont lieu dans les cours, mais si la salle 65 est le lieu du *kispum*, elle a pu accueillir un type de banquet particulier, qui rassemble morts et vivants. Les « trônes » ou « sièges » qui se trouvent dans cette salle peuvent être compris soit comme ceux du roi et de ses invités pendant le banquet, soit comme ceux des statues divines, voire des esprits, puisque les sièges des esprits semblent jouer un rôle important dans les rituels funéraires. De plus, toujours d'après le rituel trouvé à Mari, il y a aussi des sacrifices aux divinités¹⁹.

On trouve certaines données comparables à l'époque d'Ur III, dans quatre rituels funéraires pour Šu-Sîn, pour lesquels sont livrés 152 animaux²⁰. Certains sont destinés à la tombe, d'autres à des divinités, notamment celles du monde infernal. Une chèvre est livrée « pour l'autel de bois des esprits assis », peut-être les esprits des ancêtres, rassemblés pour accueillir le mort. D'autres sacrifices sont faits « pour l'esprit » (de Šu-Sîn), pour les esprits qui « entrent et sortent », et pour de nombreuses divinités, personnelles, familiales et infernales.

*

La nourriture est donc probablement répartie entre les morts, les vivants et les divinités. La découverte récente de l'hypogée royal sous le palais de Qatna a apporté sur ce point des éléments radicalement nouveaux²¹. La pièce 1 de l'hypogée, la plus grande et celle qui desservait les trois autres, contenait de nombreux récipients en céramique, de même que des ossements d'animaux, surtout de bœufs et de moutons, qui ont été interprétés par les fouilleurs comme des restes d'offrandes aux morts ou de repas funéraires ; de plus deux petites tablettes trouvées dans la même pièce portaient une inscription identique, « 1 (litre) de lait cuit »²². Les archéologues, qui ont mis ces découvertes en rapport avec le rituel du *kispum*, en déduisent que ces offrandes étaient portées à l'intérieur même de l'hypogée, qui a dû être ouvert à de nombreuses reprises puisque les restes de plus d'une quinzaine de personnes ont pu être identifiés. Dans cette même pièce 1, des bancs de pierre permettaient à plusieurs personnes de prendre place ; les os d'animaux trouvés sous ces bancs seraient les restes du repas qui rassemblait vivants et morts. Il en irait de même pour les os d'animaux et la vaisselle trouvés dans la pièce 4. Dans ce cas, les repas auraient donc eu lieu non dans la pièce située au-dessus de la tombe, mais à l'intérieur même de celle-ci, les vivants prenant place auprès des défunts. Quant à la pièce 3, elle ne contenait pas de restes humains, mais les traces d'un lit de bois et les fouilleurs proposent d'y voir la place réservée aux esprits des morts pendant les cérémonies ; les ossements d'animaux (dont une mâchoire de porc) et de la vaisselle trouvés dans la pièce seraient les restes des offrandes alimentaires

19 - Pour les diverses propositions de localisation du rituel à Mari, voir Durand et Guichard 1997 : 63-64.

20 - Katz 2008 : 174-177 et 182 ; le texte est YBC 4190, publié par Sigrist 1999 : 111-148.

21 - Voir notamment al-Maqdissi, Dohmann-Pfälzner, Pfälzner et Suleiman 2003 et Pfälzner 2007 qui donne l'abondante bibliographie antérieure sur la question.

22 - Richter 2003 : 183.

dont ils auraient bénéficié.

TEXTES

1. LE MONDE DES MORTS, SELON LA DESCENTE D'ĪŠTAR AUX ENFERS

Traduction de Bottéro et Kramer 1989 : 319,

l. 3-9

« Elle décida de se rendre, la fille de Sîn,
En la Demeure obscure, la résidence d'Irkalla,
En la Demeure d'où ne ressortent jamais ceux
qui y sont entrés

Par le chemin à l'aller sans retour

En la Demeure où les arrivants sont déprivés
de lumière

Ne subsistant plus que d'humus, alimentés de
terre

Affalés dans les ténèbres, sans jamais voir le
jour »

2. FRAGMENT D'UN RITUEL TROUVÉ À MARI, 18^E SIÈCLE AV. J.-C.

D'après Durand et Guichard 1997 : 19-78.

« Au mois de *nigallum* (viii*) dans le courant
du premier jour, ce sera le *kispum* dans la ville et
les alentours. Le repas sacrificiel sera aux dépens
du palais. Un mouton sera sacrifié dans la salle des
trônes aux *lamassatum* de Sargon et de Narâm-
Sîn. Un mouton sera sacrifié à l'autel. Le sacrifice
de la salle des trônes sera accompli avant que le
roi ne bouge. La chair sera cuite. Les prémices de
la chair seront présentées à Šamaš. Tant qu'elles
n'auront pas été présentées à Šamaš, le *kispum*
ne sera pas accompli. Une fois qu'elles auront été
présentées à Šamaš, le *kispum* sera pour Sargon
et Narâm-Sîn, pour les bédouins *yarādum*, ceux
du Numhâ, et les divers autres. Ce *kispum* sera
accompli. Le sacrifice du roi et des particuliers sera
offert dans les temples des dieux et des déesses.

Les particuliers offriront le rituel aux morts avant
qu'au petit matin le roi ne sorte par la porte du
palais [...] au temple de [...]

Il ne faut pas qu'ils soient offerts le jour de
l'apparition de la nouvelle lune. Ils seront brûlés
devant Sîn des cieux. Les repas du dieu ou des
déesses seront apportés au *kissikkum* (...) »

3. RITUEL DES ROIS DE BABYLONE, 17^E SIÈCLE AV. J.-C.

D'après Finkelstein 1966 : 95-118.

(Le texte commence par une liste de 28 noms,
ancêtres de la dynastie ; les derniers sont ceux de
rois de Babylone, jusqu'à Ammi-ditâna)

« Tour des gens de l'Amurru. Tour des gens
du Hana. Tour <des gens> du Gutium. Tour <de
ceux> qui ne sont pas écrits sur cette tablette ainsi
que du soldat qui est tombé dans les épreuves de
son maître, (qu'il s'agisse de) fils de roi, filles de
roi, (ou de) tout humain, depuis l'Ouest jusqu'à
l'Est, qui n'a personne qui lui fasse l'offrande de
nourriture et l'appel du nom.

Venez, mangez cela, buvez cela, et bénissez
Ammi-šaduqa, fils d'Ammi-ditâna, roi de
Babylone! »

4. PRIÈRE POUR LE CULTE DES MORTS, SIPPAR, ARCHIVES PRIVÉES, VERS 1650 AV. J.-C.

D'après Wilcke 1983 : 49-54.

« Ô Sîn, tu es le dieu du ciel et de la terre! Pour
la famille de Sîn-nāšir, le fils d'Ipqu-Annunîtum,
le matin, je répands de l'eau (en libation) pour toi.
La famille de Sîn-nāšir, fils d'Ipqu-Annunîtum,
laisse-la libre de (venir) manger son pain et de
boire son eau.

(Suivent les noms de 27 membres de la famille
de Sîn-nāšir, avec leurs liens familiaux, sur 5
générations).

La famille de Sîn-nāšir, le fils d'Ipqu-

Annunîtum, laisse-la libre de (venir) manger son pain et de boire son eau.

Le 3 / iv / Ammi-ditâna 33.»

5. UN TEXTE DE PUZRIŠ-DAGAN / DREHEM, 21^E SIÈCLE AV. J.-C.

Sigrist 1992 : 202.

« 29 moutons gras, livraison complète pour 29 jours ; 1 mouton gras, le 15 ; livraison faite le 22 ; 1 mouton gras pour la nouvelle lune, le 27. Livraison régulière pour Šulgi, dépense de Šulgi-aamu. »

6. UN TEXTE DE MARI, 18^E SIÈCLE AV. J.-C. (ARM 12 431).

« 18 litres de pain-*kum*, 4 litres de pain levé, 14 litres de gâteau, 10 litres de *šipku*, 2 litres d'huile : pour le *kispum* des rois.

3 litres de pain-*kum*, 2 litres de gâteau, 15 sicles d'huile : pour les membres défunts de la famille royale.

Le 1 du mois *ab*. »

7. AbB 14, 7 (= TCL 1, 7) : LETTRE D'AMMIDITANA, ROI DE BABYLONE (1683-1647), À ŠUMMA-ILUM FILS D'IDDIN-MARDUK.

« Pour le *kispum* (KI.SÌ.GA) du mois NE.NE.GAR (v) sont requis du lait et du beurre. Lorsque tu verras ma tablette, que l'un de tes *bēl pihāti* prenne 30 vaches et 1 (PI) de beurre et vienne à Babylone pour que le lait soit disponible, jusqu'à ce que le *kispum* ait été accompli. »

8. AbB 6, 51 (= VS 16, 51) : LETTRE DE SAMSU-DITANA, ROI DE BABYLONE (1625-1595), À UN DESTINATAIRE DONT LE NOM EST PERDU, TROUVÉE À SIPPAR.

« Pour le *kispum* du mois NE.NE.GAR (v) sont requises des tortues-*raqqu* (BA.AL.GI.KU₆) et des tortues-*šeleppû* (NÍG.BÚN.NA.KU₆[HI.A]).

Lorsque tu verras ma lettre, que les [*batelie*]*rs*² du service de Rīš-Marduk ... qui se trouvent au quai de Sippar-Yahrurum pêchent des tortues-*raqqu* et *šeleppû*. »

BIBLIOGRAPHIE

AL-MAQDISSI M., DOHMANN-PFÄLZNER H., PFÄLZNER P. et SULEIMAN A. 2003. Das königliche Hypogäum von Qatna. *Mitteilungen der Deutschen Orient-Gesellschaft* 135 : 189-218.

ALSTER B. (éd.). 1982. *Death in Mesopotamia, XXV Rencontre Assyriologique Internationale*. Copenhague : Akademisk Forlag.

BOTTÉRO J., 1982. Les inscriptions cunéiformes funéraires. In : GNOLI G. et VERNANT J.-P. (éd.) *La mort, les morts dans les sociétés anciennes* : 373-406. Cambridge : Cambridge University Press.

BOTTÉRO J. 1983. Les morts et l'au-delà dans les rituels en accadien contre l'action des « revenants ». *Zeitschrift für Assyriologie* 73 : 153-203.

BOTTÉRO J. 2002. *La plus vielle cuisine du monde*. Paris : Louis Audibert.

BOTTÉRO J. et KRAMER S. N. 1989. Lorsque les dieux faisaient l'homme. Paris : Gallimard.

CASSIN E. 1982. Le mort : valeur et représentation en Mésopotamie ancienne. In : GNOLI G. et VERNANT J.-P. (éd.) *La mort, les morts dans les sociétés anciennes* : 355-372. Cambridge : Cambridge University Press.

DURAND J.-M. et GUICHARD M. 1997. Les rituels de Mari. In : *Florilegium Marianum III* : 19-78. Paris.

FINKELSTEIN J. J. 1966. The Genealogy of the Hammurapi Dynasty. *Journal of Cuneiform Studies* 20 : 95-118.

GOETZE A. 1957. Old Babylonian Documents from Sippar in the Collection of the Catholic University of America. *Journal of Cuneiform Studies* 11 : 15-40.

- JACQUET A. 2002. Lugal-meš et malikum. Nouvel examen du kšipum à Mari. In : CHARPIN D. et DURAND J.-M. (éd.), *Florilegium Marianum* 6, *Receuil d'études à la mémoire d'André Parrot* : 51-68. Paris : SEPOA.
- KATZ D. 2003. *The Image of the Netherworld in the Sumerian Sources*. Bethesda : CDL Press.
- KATZ D. 2008. Sumerian Funerary Rituals in Context. In LANERI N. (éd.) 2008. *Performing Death. Social Analyses of Funerary Traditions in the Ancient Near East and Mediterranean*. Chicago : 167 - 188. The Oriental Insitute of the University of Chicago.
- LAMBERT G. W. 1987. CR de TSUKIMOTO A. 1985. *Untersuchungen zur Totenpflege (kispum) im alten Mesopotamien*, *Orientalia Nova Series* 56 : 403 - 404. Neukirchen-Vluyn : Butzon & Bercker.
- LANERI N. (éd.) 2008. *Performing Death. Social Analyses of Funerary Traditions in the Ancient Near East and Mediterranean*. Chicago : The Oriental Insitute of the University of Chicago.
- PARDEE D. 2000. *Les textes rituels. Ras Shamra-Ougarit* 12. Paris : ERC
- PFÄLZNER P. 2007. Archaeological Investigations in the Royal Palace of Qatna. In : MORANDI BONACOSSO D. (éd.), *Urban and Natural Landscapes of an Ancient Syrian Capital. Settlement and Environment at Tell Mishrifeh/Qatna and in Central-Western Syria* : 29-64. Udine : University of Udine.
- POLLOCK S. 2003. Feasts, Funerals and Fast Food in Early Mesopotamian States. In : BRAY T. L. (éd.), *The Archaeology and Politics of Food and Feasting in Early States and Empires*: 13-38. New York : Kluwer Academic/Plenum Publishers.
- RICHTER T. 2003. Das "Archiv des Idanda". *Mitteilungen der Deutschen Orient-Gesellschaft* 135 : 167-188.
- SCURLOCK J. A. 1995. Death and the Afterlife in Ancient Mesopotamian Thought. In : SASSON J. (éd.). *Civilizations of the Ancient Near East* : 1883-1893. New-York : Scribners.
- SIGRIST M. 1992. *Drehem*. Bethesda : CDL Press.
- SIGRIST M. 1999. Livraisons et dépenses royales durant la Troisième Dynaste d'Ur. In : CHAZAN R., HALLO W. W. et SCHIFFMAN L. H. (éd.). *Ki Baruch Hu : Ancient Near Eastern, Biblical, and Judaic Studies in Honor of Baruch A. Levine* : 111-148. Winona Lake, IN : Eisenbrauns.
- TSUKIMOTO A. 1985. *Untersuchungen zur Totenpflege (kispum) im alten Mesopotamien*, *Alter Orient und Altes Testament* 216. Neukirchen-Vluyn : Butzon & Bercker.
- VAN DER STEDE V. 2007. *Mourir au Pays des Deux Fleuves. L'Au-delà mésopotamien d'après les sources sumériennes et akkadiennes*. Louvain : Peeters.
- VAN DIJK J. 1967. VAT 8382 : Ein Zweisprachiges Königsritual. In : EDZARD D. O. (éd.), *Adam Falkenstein zum 17. September 1966*, Heidelberg, *Studien zum Alten Orient* : 233-268. Wiesbaden : Otto Harrasowitz.
- VEENHOF K. R. 2008. The death and burial of Ishtarlamassi in Karum Kanish. In : VAN DER SPEK (éd.). *Studies in Ancient Near Eastern World View and Society presented to Marten Stol on the occasion of his 65th birthday, 10 November 2005, and his retirement from the Vrije Universiteit Amsterdam* : 97-119. Bethesda MD : CDL Press.
- WILCKE C. 1983. Nachlese zu A. Poebels Babylonian Legal and Business Documents From the Time of the First Dynasty of Babylon Chiefly from Nippur (BE 6/2). Teil 1. *Zeitschrift für Assyriologie* 73 : 48-66.